

Robex publie ses résultats pour le deuxième trimestre 2024

QUÉBEC, 01 sept. 2024 -- Robex Resources Inc. (« **Robex** » ou la « **Société** ») (TSXV : RBX) publie aujourd'hui ses résultats d'exploitation et résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2024 (« **T2 2024** »).

FAITS MARQUANTS

INITIATIVES STRATÉGIQUES

- Changement à la direction et au conseil d'administration : la société a annoncé un changement à la direction et au conseil d'administration. Matthew Wilcox (PDG et administrateur) et James Askew, Président non-exécutif, dirigent désormais la société. Le conseil d'administration a été remanié, et comprend James Askew (Président du conseil), John Dorward, Howard Golden, Thomas Lagrée et Gérard de Hert (tous à titre d'administrateurs non -exécutifs), ainsi que Matthew Wilcox.
- Initiative stratégique : la société a annoncé une décision stratégique visant à entamer une procédure de vente de ses actifs au Mali et son intention de se réinscrire à la cote de l'ASX en tant que société de développement axée exclusivement sur le projet Kiniéro en Guinée.

FINANCEMENT – UN BILAN SOLIDE

- Financement par fonds propres : l'équipe de direction de Robex a levé avec succès 125,6 million \$ avec SCP agissant à titre de seul arrangeur principal pour faire avancer le projet Kiniéro en Guinée.
- Dettes : la position d'endettement (trésorerie) net s'élevait à (75,5) millions \$ au 30 juin 2024, sous l'effet conjugué de l'augmentation des fonds propres et du remboursement de la dette de Taurus à hauteur de 15 millions US\$.
- Le résultat d'exploitation s'élève à 23,3 millions \$, soit une augmentation de 26 % par rapport au S1 2023, attribuable à l'augmentation du volume vendu, à l'amélioration de l'environnement du prix de l'or et à l'optimisation des coûts ;
- Le flux de trésorerie d'exploitation est positif à 33,4 millions \$, en hausse de 38 % par rapport au S1 2023, et ;

KINIÉRO – EN BONNE VOIE POUR LA PREMIÈRE COULÉE AU T4 2025

- Équipe : au cours de l'été, la société a ouvert un bureau à Perth et recruté l'équipe de développement au complet.
- Ingénierie : l'ingénierie détaillée pour l'augmentation du débit est en cours, des éléments à long délai de livraison (broyeur à boulets, centrale électrique) ont été commandés pour compléter l'équipement existant. Un acompte sur une flotte de terrassement a été versé afin d'accélérer le calendrier de construction. Le projet est en bonne voie pour réaliser la première coulée au quatrième trimestre 2025.
- Étude de faisabilité : comme annoncé précédemment, Robex a retenu AMC Consultants pour effectuer l'étude de faisabilité sur l'augmentation de la capacité de production de l'usine.
- Forage intercalaire : un programme de forage de 30 000 m a commencé pour confirmer les 589 000 onces de minerais présumées à 0,94 g/t sur Mansounia.

NAMPALA – PRODUCTION EN HAUSSE, COÛTS EN BAISSÉ

- Sécurité des opérations : Nampala et Kiniéro ont accumulé 526 jours de travail sans accident avec arrêt ;
- La production d'or a atteint 26 222 onces (+10 %), à un coût de maintien tout compris (« **AISC** ») par once d'or vendue¹ de 1 151 \$, en baisse de 2 % par rapport au S1 2023 ;

Matthew Wilcox, Directeur général : « *Le repositionnement stratégique de l'entreprise en tant que société axée sur le développement de Kiniéro est une évolution passionnante pour Robex. La nouvelle équipe a été intégrée et l'ingénierie progresse rapidement dans l'étude de faisabilité avec un débit accru, que Robex livrera avant la fin de l'année. L'augmentation de capital et le remboursement de la dette placent Robex dans une position stratégique pour obtenir le meilleur résultat de financement du projet et le parcours le plus rapide vers la première once d'or. Le processus de cession potentielle de l'actif de Nampala a commencé et Robex évaluera soigneusement le meilleur résultat pour les actionnaires. En attendant, l'exploitation de Nampala continue à produire à faible coût et à maintenir des normes de sécurité élevées.* »

DEVISE

Sauf indication contraire, toutes les références à « \$ » dans ce communiqué se réfèrent au dollar canadien. Les références au « US\$ » dans ce communiqué se réfèrent au dollar américain.

OPERATIONAL AND FINANCIAL SUMMARY

	Unit	For six-month Ending June 30 th		
		2024	2023	Variation
SAFETY				
Number of hours of work without lost time injury	Days	526	163	NA
MINING				
Ore	kt	1,434	1,341	7 %
Waste	kt	2,110	3,627	-42 %
Strip	x	1.5	2.7	-44 %
PROCESSING				
Ore processed	kt	1,097	1076	2 %
Head grade	g/t	0.83	0.79	5 %
Recovery	%	87.9	88.6	-0.7pts
Gold produced	oz	25,721	24,145	7 %
Gold sold	oz	26,222	23,739	10 %
UNIT COST OF PRODUCTION				
Total cash cost per ounce of gold sold ⁽¹⁾	\$/t	826	905	-9 %
All-in sustaining cost (AISC) per ounce of gold sold ⁽¹⁾	\$/oz	1,151	1,174	-2 %
INCOME				
Gold sales	\$000s	78,501	62,330	26 %
Operating income	\$000s	23,271	16,244	43 %
Net income	\$000s	-32,270	11,838	-
CASH FLOW				
Operating	\$000s	33,387	24,192	38 %
Investing	\$000s	-30,130	-36,942	-18 %
Financing	\$000s	100,056	16,833	494 %
Cash increase (decrease)	\$000s	101,570	1,663	6008 %
FINANCIAL POSITION				
		30 th June 2024	31 st Dec. 2023	Variation
Cash, End of Period ("EoP")	\$000s	113,792	12,221	831 %
Net debt ⁽¹⁾ EoP	\$000s	-75,493	46,629	-262 %

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Malgré d'importants défis, la Société a obtenu des résultats remarquables au cours du second trimestre 2024. La production d'or a atteint 12 764 onces, en légère hausse par rapport aux 12 410 onces produites au cours du même trimestre en 2023. Les ventes d'or ont généré des revenus de 39,3 millions \$, soit une augmentation de 35 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette croissance est principalement due à une augmentation du prix de vente moyen réalisé par once vendue, qui est passé de 2 633 \$ à 3 236 \$. L'augmentation des ventes est également attribuable à une hausse de 9,8 % des onces vendues, qui sont passées de 11 069 onces d'or au deuxième trimestre 2023 à 12 150 onces d'or pour la même période en 2024. L'écart temporel entre la production et les ventes réelles est dû au calendrier des expéditions.

Le bénéfice d'exploitation minière pour le deuxième trimestre a augmenté de 19,2 % pour atteindre 18,0 millions \$, malgré une augmentation importante des charges d'amortissement en raison de la révision de la durée de vie de la mine de Nampala, qui devrait maintenant être épuisée en juin 2026. Cependant, le résultat net de ce trimestre est négatif, à -0,2 million \$, en raison des charges financières liées à l'émission de bons de souscription et à la variation de leur juste valeur.

La production d'or pour les six premiers mois de 2024 a atteint 25 721 onces, en hausse de 6,5 % par rapport aux 24 145 onces produites au cours des six premiers mois de 2023. Les ventes d'or ont généré des revenus de 78,5 millions \$, soit une augmentation de 26 % par rapport à la même période en 2023. Le résultat d'exploitation minière du semestre s'élève à 35,3 millions \$, soit une augmentation de 12,8 % par rapport au premier semestre 2023.

Toutefois, le revenu net pour le premier semestre de 2024 a été fortement affecté par une provision pour risques fiscaux au Mali, qui a conduit à un résultat net de -32,3 millions \$ par rapport à un résultat net de 11,8 millions \$ pour la même période en 2023.

La Société a également réalisé une levée de fonds importante, avec l'émission de 58 294 880 unités, chacune composée d'une action et d'un bon de souscription d'action ordinaire, pour un produit brut de 126,5 millions \$. Ce financement vise à soutenir le développement stratégique du projet aurifère de Kiniéro en République de Guinée. En outre, la Société a signé un accord définitif avec Taurus pour prolonger le prêt-relais de 35 millions US\$ venant à échéance le 21 juin 2024 par un nouveau

prêt-relais de 20 millions US\$ avec une date d'échéance au 22 juin 2025.

FLUX DE TRÉSORERIE - SIX PREMIERS MOIS

Pour les six premiers mois de 2024, les activités d'exploitation ont généré un flux de trésorerie positif de 33,4 millions \$, soit une augmentation significative de 9,2 millions \$ par rapport à la même période en 2023.

La trésorerie utilisée pour les activités d'investissement s'est élevée à 30,1 millions \$ pour le semestre clos le 30 juin 2024, par rapport à 36,9 millions \$ pour la même période en 2023. Cette baisse de 6,8 millions \$ s'explique principalement par une réduction des dépôts versés sur les immobilisations corporelles, qui s'élèvent à 1,4 million \$ pour les six premiers mois de 2024 par rapport à 14,9 millions \$ pour la même période en 2023. Cette diminution a été partiellement compensée par une augmentation des investissements dans les propriétés minières de 5,1 millions \$, principalement sur la propriété de Kiniéro.

Pour les six premiers mois de 2024, les flux de trésorerie générés par les activités de financement se sont élevés à 100 millions \$ par rapport à 16,8 millions \$ pour le même trimestre en 2023. Cette différence est principalement due au financement réalisé dans le cadre de la clôture de l'Offre le 27 juin 2019.

La Société a émis 58 294 880 unités, chacune composée d'une action et d'un bon de souscription d'action ordinaire, au prix unitaire de 2,17 \$, pour un produit brut de 126,5 millions \$. Le montant reçu a été réparti comme suit : 63,8 millions \$ pour les actions ordinaires et 62,7 millions \$ pour les bons de souscription. En contrepartie, des frais d'émission de 4,2 millions \$ ont été payés pour les actions ordinaires, et la Société a remboursé 20,6 millions \$ (15 millions US\$) à Taurus pour rembourser la différence entre le prêt-relais de 35 millions US\$ et le nouveau prêt-relais de 20 millions US\$ obtenu le 21 juin dernier.

Au cours des six premiers mois de 2023, la Société avait reçu une partie du prêt-relais échu d'un montant de 26 millions \$ et payé des frais de financement de 1,7 million \$ dans le cadre de ce financement. Nous avons également réduit l'utilisation de nos lignes de crédit de 6,5 millions \$ pour respecter la limite d'utilisation de Taurus, et nous avons remboursé 0,96 million \$ sur la dette à long terme.

LIQUIDITÉS ET BILAN

La trésorerie du Groupe a augmenté de 12,2 millions \$ au 31 décembre 2023 à 113,8 million \$ au 30 juin 2024.

La dette nette¹ s'est élevée à (75,5) millions \$ au 30 juin 2024, en baisse par rapport aux 46,6 millions \$ enregistrés au 31 décembre 2023.

CHANGEMENTS À LA DIRECTION ET DANS LA GOUVERNANCE

Pour les six premiers mois de 2024, les parties liées de la Société comprennent Fairchild Participation S.A. (« Fairchild »), les membres clés du personnel de direction (et/ou la société dans laquelle ils sont actionnaires), les administrateurs indépendants ainsi que les actionnaires importants.

En juin dernier, la Société a effectué les changements suivants dans sa gouvernance d'entreprise, en modifiant les parties liées qui ont été présentées dans le rapport de gestion annuel de la Société :

Nomination de Matthew Wilcox comme PDG et directeur général :

- Nomination de Matthew Wilcox comme PDG, directeur général et administrateur :
- Aurélien Bonneviot a quitté ses fonctions de PDG et administrateur, mais continue à travailler pour Robex en tant que directeur général de la stratégie et du développement commercial.

Le nouveau Conseil d'administration est dirigé par James Askew (président) :

- Le Conseil d'administration a été réduit à six membres, comprenant désormais James Askew (président du Conseil), John Dorward, Howard Golden, Thomas Lagrée et Gérard de Hert (tous à titre d'administrateurs non-exécutifs), ainsi que Matthew Wilcox, PDG.
- Les administrateurs suivants ont démissionné du Conseil d'administration : Richard R. Faucher, Claude Goulet, Aurélien Bonneviot, Matthew Sharples, Georges Cohen, Benjamin Cohen et Julien Cohen.

Les transactions avec les parties liées comprennent la rémunération et les frais de déplacement encourus dans le cours normal des affaires pour les principaux dirigeants et les administrateurs indépendants.

Georges Cohen, ancien administrateur de la Société, a acquis 3 179 724 unités dans le cadre de l'Offre pour un prix de souscription total de 6,9 millions \$. La participation de l'ancien administrateur est une « transaction avec une partie liée ».

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS DU T2 2024

	Three-month periods ended June 30 th		Six-month periods ended June 30 th	
	2024	2023	2024	2023
Gold production (ounces)	12,764	12,410	25,721	24,145
Gold sales (ounces)	12,150	11,069	26,222	23,739

	\$	\$	\$	\$
INCOME				
Revenues – gold sales	39,317,663	29,149,761	78,500,556	62,329,639
Mining expenses	(8,920,604)	(8,306,313)	(18,732,272)	(19,559,341)
Mining royalties	(1,468,812)	(905,232)	(2,930,444)	(1,924,865)
Depreciation of property, plant and equipment and amortization of intangible assets	(10,889,027)	(4,800,407)	(21,556,137)	(9,579,439)
NET REVENUES	18 039 220	15 137 809	35 281 703	31 265 994
OTHER EXPENSES				
Administrative expenses	(6,170,222)	(7 725 013)	(11,769,962)	(14,713,703)
Depreciation of property, plant and equipment and amortization of intangible assets	(38,483)	(125,466)	(38,483)	(125,466)
Other income	(344,156)	(76,843)	(260,656)	(165,586)
Write-off of property, plant and equipment	---	(8,933)	---	(8,933)
Other Income	31,691	(88,945)	57,999	(8,299)
OPERATING INCOME	11,518,050	7,112,609	23,270,601	16,244,007
FINANCIAL EXPENSES				
Financial costs	(616,081)	(794,890)	(1,167,925)	(1,428,029)
Foreign exchange gains (losses)	255,736	262,636	(48,736)	748,153
Change in fair value of share purchase warrants	(6,190,411)	58,013	(5,456,967)	58,013
Issuance costs of warrants	(4,031,443)	---	(4,031,443)	---
Expense related to extinguishment of matured bridge loan	(439,789)	---	(439,789)	---
INCOME BEFORE INCOME TAXES	496,062	6,638,368	12,125,741	15,622,144
Income tax expense	(683,804)	(1,649,129)	(44,395,937)	(3,784,002)
NET INCOME	(187,742)	4,989,239	(32,270,196)	11,838,142
ATTRIBUTABLE TO COMMON SHAREHOLDERS:				
Net income	(1,639,353)	4,587,314	(30,774,080)	10,971,168
Basic earnings per share	(0.018)	0.051	(0.336)	0.122
Diluted earnings per share	(0.018)	0.051	(0.336)	0.122
Adjusted net income ⁽¹⁾	4,735,111	4,275,598	18,239,332	10,173,935
Adjusted net income per share ⁽¹⁾	0.051	0.048	0.199	0.113
CASH FLOW				
Cash flow from operating activities	12,479,579	11,349,046	33,386,965	24,258,208
Cash flow from operating activities per share ⁽¹⁾	0.135	0.126	0.365	0.270

(1) non-IFRS measures please refer to the sections below

INFORMATIONS DÉTAILLÉES

Pour une discussion plus complète des résultats opérationnels et financiers de la Société, nous recommandons vivement au lecteur de consulter le rapport de gestion et les états financiers consolidés de Robex pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2024, disponibles sur le site Internet de Robex à www.robexgold.com et sous le profil de la Société sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

NON-IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Les états financiers consolidés de la Société pour la période prenant fin au 30 juin 2024, disponible sur le profil de la Société sur SEDAR+ sur www.sedarplus.ca, sont préparés conformément aux normes comptables IFRS (« IFRS ») telles qu'é émises par le Bureau international des normes comptables (IASB).

Toutefois, la Société divulgue également dans ce communiqué de presse les mesures financières non conformes aux normes IFRS, les ratios financiers non conformes aux IFRS et les mesures financières supplémentaires suivantes, pour lesquelles il n'existe pas de définition dans les IFRS : le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, le coût de maintien tout compris et la dette nette (mesures financières non conformes aux IFRS) ; le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action, le coût de maintien tout compris par once d'or vendue (ratios non conformes aux IFRS) ; et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action, le prix de vente moyen réalisé par once d'or vendue et le coût total en liquidités par once d'or vendue (mesures financières supplémentaires). La direction de la Société estime que ces mesures donnent un aperçu supplémentaire des performances et des tendances opérationnelles de la Société et facilitent les

comparaisons entre les périodes de référence. Cependant, les mesures non-IFRS présentées dans ce communiqué de presse n'ont pas de signification standardisée prescrite par les normes IFRS, elles peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. En conséquence, elles sont destinées à fournir des informations supplémentaires aux investisseurs et autres parties prenantes et ne doivent pas être considérées isolément, confondues ou interprétées comme un substitut aux mesures de performance calculées selon les normes IFRS.

Ces mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS ainsi que des mesures financières et des informations non financières supplémentaires sont expliqués plus en détail ci-dessous et dans la section « Mesures non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du rapport de gestion de la Société pour la période prenant fin au 31 mars 2024 (« MD&A »), qui est incorporé par renvoi dans le présent communiqué de presse, déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, disponible sous le profil de la Société sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca et sur le site Internet de la Société à www.robexgold.com. Les rapprochements et les calculs entre les mesures financières non IFRS et les mesures IFRS les plus comparables sont présentés ci-dessous dans la section « Rapprochements et calculs » du présent communiqué de presse.

RAPPROCHEMENTS ET CALCULS

Coût décaissé total par once d'or vendue

Le coût décaissé total par once d'or vendue est une mesure financière supplémentaire. Cette mesure est calculée en divisant la somme des dépenses liées aux exploitations et les redevances minières par le nombre d'onces vendues. Ces dépenses comprennent :

- Les approvisionnements et services de maintenance et d'exploitation ;
- Le carburant ;
- Les réactifs ;
- Dépenses liées aux avantages sociaux ;
- Les changements dans l'inventaire ;
- Moins : coûts de production capitalisés en tant que coûts de découverte ; et
- Frais de transport.

La direction utilise ce ratio pour établir la rentabilité des opérations minières, en considérant les dépenses d'exploitation par rapport au nombre d'onces d'or vendues.

	Three-month periods ended June 30 th		Six-month periods ended June 30 th	
	2024	2023	2024	2023
Ounces of gold sold (in dollars)	12,150	11,069	26,222	23,739
Mining operating expenses	8,920,604	8,306,313	18,732,272	19,559,341
Mining royalties	1,468,812	905 232	2,930 444	1,924,865
Total cash cost	10,389,416	9,211,545	21,662,716	21,484,206
Total cash cost (per ounce of gold sold)	855	832	826	905

Coût total de maintien et coût total de maintien par once d'or vendue

L'AISC est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. L'AISC comprend les coûts d'exploitation au comptant plus les dépenses d'investissement de maintien et les coûts de découverte par once d'or vendue. La société a classé ses dépenses d'investissement de maintien qui sont nécessaires pour maintenir les opérations existantes et les coûts de découverte capitalisés. L'AISC est une mesure générale des coûts au comptant, qui fournit davantage d'informations sur les sorties de fonds totales, les dépenses d'investissement et les frais généraux par unité. Il vise à refléter les coûts associés à la production du principal métal de la société, l'or, à court terme et sur le cycle de vie de ses activités.

L'AISC par once d'or vendue est un ratio non conforme aux IFRS. L'AISC par once d'or vendue est calculé en ajoutant le coût total en espèces, qui est la somme des dépenses d'exploitation minière et des redevances minières, aux dépenses d'investissement de maintien, puis en divisant le résultat par le nombre d'onces d'or vendues. La société présente l'AISC par once d'or vendue afin de fournir aux investisseurs des informations sur les principales mesures utilisées par la direction pour contrôler la performance de la mine de Nampala en production commerciale et sa capacité à générer un flux de trésorerie positif.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement de l'AISC pour la période actuelle et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers : « charges d'exploitation minière ».

	Three-month periods ended June		Six-month periods ended June	
	2024	30 th 2023	2024	30 th 2023

Ounces of gold sold (in dollars)	12,150	11,069	26,222	23,739
Mining operating expenses	8,920,604	8,306,313	18,732,272	19,559,341
Mining royalties	1,468,812	905,232	2,930,444	1,924,865
Total cash cost	10,389,416	9,211,545	21,662,716	21,484,206
Sustaining capital expenditures	3,839,154	5,034,145	8,518,705	11,415,871
All-in sustaining cost	14,228,570	14,245,690	30,181,421	32,900,077
All-in sustaining cost (per ounce of gold sold)	1,171	1,287	1,151	1,386

Dette nette

La dette nette est une mesure financière non-IFRS qui représente le montant total de la dette bancaire, incluant les lignes de crédit et les dettes à long terme, ainsi que les dettes de location, moins les liquidités à la fin d'une période donnée. La direction se sert de cet indicateur pour analyser la situation d'endettement de la Société et évaluer sa capacité à assurer le service de sa dette.

La dette nette est calculée comme suit :

	June 30th, 2024	December 31 st , 2023
	\$	\$
Lines of credit	4,139,493	4,953,133
Bridge loan	26,397,060	45,530,538
Long-term debt	27,895	159,936
Lease liabilities	7,734,598	8,206,916
<i>Less: Cash</i>	(113,791,863)	(12,221,978)
NET DEBT	(75,492,817)	46,628,545

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, à savoir le total du passif moins l'actif à court terme, pour la période en cours et la période comparative.

	June 30th, 2024	December 31 st , 2023
	\$	\$
TOTAL LIABILITIES	175,118,536	82,918,032
<i>Less:</i>		
Accounts payable	(64,174,705)	(19,664,396)
Dividend to be paid	(1,609,512)	--
Warrants	(67,822,916)	(1,340,850)
Environmental liabilities	(1,322,493)	(1,168,859)
Other long-term liabilities	(1,889,864)	(1,893,404)
	38,299,046	58,850,523
CURRENT ASSETS	153,077,337	38,967,942
<i>Less:</i>		
Inventories	(18,570,430)	(15,620,800)
Accounts receivable	(12,835,546)	(6,733,583)
Prepaid expenses	(1,021,722)	(465,795)
Deposits paid	(1,335,316)	(1,345,035)
Deferred financing charges	(5,522,460)	(2,580,751)
	113,791,863	12,221,978
NET DEBT	(75,492,817)	46,628,545

Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires et résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires est défini comme le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de la société divisé par le nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation pour la période. Il s'agit du bénéfice net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté en fonction de certains éléments spécifiques qui sont significatifs, mais qui, selon la direction, ne reflètent pas les activités sous-jacentes de la Société. Ces coûts comprennent les gains (pertes) de change, la variation de la juste valeur des bons de souscription d'actions et la provision pour risques fiscaux, le tout divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires pour la période

actuelle et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers : « résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires ». Ce rapprochement est fourni sur une base consolidée.

	Three-month periods ended		Six-month periods ended June	
	2024	June 30 th 2023	2024	30 th 2023
(in dollars)				
Basic and diluted net earnings attributable to common shareholders	(1,639,353)	4,587,314	(30,774,080)	10,971,168
Foreign exchange gains (losses)	(255,736)	(262,636)	48,736	(748,153)
Change in the fair value of share purchase warrants	6,190,411	(58,013)	5,456,967	(58,013)
Write-off of property, plant and equipment	---	8,933	---	8,933
Provision for tax contingencies	---	---	43,067,920	---
Expense related to extinguishment of matured bridge loan	439,789	---	439,789	---
Adjusted net income attributable to common shareholders	4,735,111	4,275,598	18,239,332	10,173,935
Basic weighted average number of shares outstanding	92,527,281	89,985,972	91,466,446	89,971,707
Adjusted basic earnings per share (in dollars)	0.051	0.048	0.199	0.113

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation par action

Le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation par action est une mesure financière supplémentaire. Il se compose des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation divisés par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation. Cette mesure financière supplémentaire permet aux investisseurs de comprendre la performance financière de la Société sur la base des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation.

Pour la période s'achevant au 30 juin 2024, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation étaient équivalents à 18 239 332 \$ et le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation était de 91 466 446, pour un montant de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation par action de 0,199 \$. Pour la période s'achevant au 30 juin 2023, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation étaient équivalents à 10 173 935 \$ et le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation était de 89 971 707, pour un montant de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation par action de 0,113 \$.

Prix de vente moyen réalisé par once d'or vendue

Le prix de vente moyen réalisé par once d'or vendue est une mesure financière supplémentaire. Il se compose du revenu des ventes d'or divisé par le nombre d'onces d'or vendues. Cette mesure permet à la direction de mieux comprendre le prix moyen réalisé de l'or vendu au cours de chaque période de déclaration financière, déduction faite de l'impact des produits non aurifères, et aux investisseurs de comprendre la performance financière de la Société sur la base du produit moyen réalisé des ventes de la production d'or au cours de la période de déclaration.

En savoir plus ROBEX RESOURCES INC.

Matthew Wilcox, PDG
Aurelien Bonneviot, DG Stratégie et développement commercial

+1 581 741-7421

E-mail : investor@robexgold.com
www.robexgold.com

AVERTISSEMENT CONCERNANT LES CONTRAINTES LIÉES À LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Ce communiqué de presse contient des informations limitées destinées à aider le lecteur à évaluer la performance de Robex, mais ces informations ne doivent pas être utilisées par des lecteurs qui ne sont pas familiers avec Robex et ne doivent pas être utilisées comme un substitut aux états financiers de Robex, aux notes aux états financiers et au rapport de gestion.

INFORMATIONS ET DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse contiennent des « déclarations prospectives » et/ou des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières (ci-après, les « Déclarations prospectives »). Les déclarations prospectives sont fournies dans le but de donner des informations sur les attentes et les projets actuels de la Direction, afin de permettre aux investisseurs et autres lecteurs de ce communiqué de mieux appréhender les plans d'affaires, les performances financières et la situation financière de la Société.

Les déclarations exprimées dans ce communiqué de presse relevant des estimations, attentes, prévisions, objectifs,

prédictions, projections ou stratégies de la Société ou de la Direction peuvent caractériser des « déclarations prospectives » et s'identifier par l'emploi du conditionnel ou de termes prospectifs tels que « viser », « anticiper », « tabler sur », « croire », « pouvoir », « envisager », « continuer », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « futur(e) », « orientation », « orienter », « indication », « avoir l'intention de », « intention », « probable », « peut », « pourrait », « objectif », « opportunité », « perspective », « plan », « potentiel », « devrait », « stratégie », « cible », « sera » ou « serait », ou d'autres déclinaisons de signification semblable ou leur forme négative. Les déclarations prospectives comprennent également toute autre déclaration ne relevant pas de faits historiques. Ces déclarations peuvent inclure, sans s'y limiter, des déclarations concernant la valeur perçue et le potentiel supplémentaire des propriétés de la Société, l'estimation par la Société des ressources minérales et des réserves minérales (au sens donné à ces expressions dans les Normes de définitions pour les ressources minérales et les réserves minérales adoptées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (« Normes de définitions de l'ICM ») et incorporées dans le règlement 43-101 - *Normes sur l'information concernant les projets miniers* (« NI 43-101 »)), les dépenses et les besoins en investissements, l'accès de la Société au financement, les résultats des évaluations économiques préliminaires (au sens donné à cette expression dans NI 43-101) et d'autres études de développement, les résultats de l'exploration des propriétés de la Société, les budgets, les plans stratégiques, le prix du marché des métaux précieux, la capacité de la Société à faire progresser avec succès le projet aurifère de Kiniéro sur la base des résultats de l'étude de faisabilité (au sens donné à cette expression dans les Normes de définitions de l'ICM incorporées dans NI 43-101) y afférente, celle-ci pouvant être mise à jour, le tout conformément au calendrier révisé communiqué précédemment par la Société, le développement et l'exploitation potentiels du projet aurifère de Kiniéro et des propriétés minières existantes de la Société et de son plan d'affaires, y compris la conclusion d'études de faisabilité ou la prise de décisions de production à cet égard, les programmes de travail, l'obtention de permis ou la validation d'autres échéances, les réglementations et relations gouvernementales, l'optimisation du plan minier de la Société, la performance financière ou opérationnelle future de la Société et du projet aurifère de Kiniéro, le potentiel et les opportunités d'exploration des propriétés existantes de la Société, les coûts et le calendrier de l'exploration future et du développement de nouveaux gisements, la capacité de la Société à conclure l'accord définitif concernant la facilité de financement de projet de 115 millions US\$ pour le projet aurifère de Kiniéro (y compris une facilité de 15 millions US\$ au titre des surcoûts, les « Facilités »), y compris la capacité de la Société à restructurer le prêt-relais de 35 millions US\$ de Taurus et à ajuster le mandat pour tenir compte du calendrier révisé du projet élargi, le calendrier de signature de l'accord définitif relatif aux Facilités, si la documentation définitive est signée pour ces dernières, le dégagement de produits des Facilités, y compris leur calendrier, ainsi que la capacité de la Société à parvenir à un accord avec les autorités maliennes pour établir un nouveau cadre fiscal durable pour la Société, et pour la poursuite durable des activités de la Société et des investissements d'exploration à Nampala.

Les déclarations et informations prospectives sont fondées sur certaines hypothèses et d'autres facteurs importants qui, s'ils se révélaient faux, pourraient faire en sorte que les performances, réalisations ou résultats réels de la Société diffèrent sensiblement des performances, réalisations ou résultats futurs exprimés ou sous-entendus par ces déclarations ou informations. Rien ne garantit que ces déclarations ou informations s'avèreront exactes. Lesdites déclarations et informations reposent sur de nombreuses hypothèses, y compris la capacité d'exécuter les plans de la Société relatifs au projet aurifère de Kiniéro tels qu'ils sont décrits dans l'étude de faisabilité y afférente, celle-ci pouvant être mise à jour, le tout conformément au calendrier révisé présenté précédemment par la Société, la capacité de la Société à parvenir à un accord avec les autorités maliennes pour établir un nouveau cadre de travail durable sur la fiscalité et pour la poursuite durable de ses activités et d'autres investissements d'exploration à Nampala, la capacité de la Société à mener à bien les programmes d'exploration et de développement prévus, l'absence de conditions défavorables au projet aurifère de Kiniéro, l'absence de retards opérationnels imprévus, l'absence de retards importants dans l'obtention des permis nécessaires, le maintien du prix de l'or à des niveaux permettant d'assurer la rentabilité du projet aurifère de Kiniéro, la capacité de la Société à continuer à lever les capitaux nécessaires pour financer ses opérations, la capacité de la Société à restructurer le prêt-relais de 35 millions US\$ de Taurus et à ajuster le mandat pour tenir compte du calendrier révisé du projet élargi, ainsi que la capacité de la Société à conclure l'accord définitif relatif aux Facilités à des conditions acceptables si tant est qu'elle les conclue, et à satisfaire les conditions préalables à la clôture et aux avances qui en découlent (y compris la satisfaction des autres conditions et approbations habituelles en matière de diligence raisonnable et autres), la capacité à réaliser les ressources minérales et les réserves minérales estimées et les hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures, les conditions géopolitiques et économiques locales et mondiales et l'environnement dans lequel la Société opère et opérera à l'avenir.

Certains facteurs importants pourraient faire en sorte que les résultats, les performances ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement de ceux présentés dans les déclarations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter : les risques géopolitiques et les problèmes de sécurité liés à ses activités en Afrique de l'Ouest, y compris l'incapacité de la Société à faire valoir ses droits et la possibilité de troubles civils et de désobéissance civile, les fluctuations du prix de l'or, les limitations des estimations des réserves et des ressources minérales de la Société, la nature spéculative de l'exploration et du développement miniers, le remplacement de ses réserves minérales épuisées, le nombre limité de ses projets, le risque que le gisement de Kiniéro ne soit pas exploité de manière adéquate, le risque que le projet aurifère de Kiniéro n'atteigne jamais le stade de la production (y compris en raison d'un manque de financement), les besoins en capitaux de la Société et l'accès au financement, les modifications de la législation, de la réglementation et des normes comptables auxquelles la Société est soumise, y compris les normes en matière d'environnement, de santé et de sécurité, et l'impact de cette législation, de cette réglementation et de ces normes sur les activités de la Société, les participations et les redevances payables à des tiers, la volatilité des prix et la disponibilité des matières premières, l'instabilité du système financier mondial, les effets d'une forte inflation, tels que l'augmentation des prix des matières premières, les fluctuations des taux de change, le risque de tout litige en cours ou futur contre la Société, les limitations des transactions entre la Société et ses filiales étrangères, la volatilité dans les prix du marché des parts de la Société, les risques liés à la fiscalité, y compris les changements dans les lois ou évaluations fiscales de la Société ; l'incapacité de la Société à défendre avec succès ses positions dans les négociations avec les autorités maliennes pour établir un nouveau cadre de travail fiscal pour la Société, y compris les risques fiscaux actuels au Mali, l'obtention et le maintien par la Société des titres de propriété ainsi que des permis et des licences nécessaires pour ses opérations en cours, les changements dans les paramètres des projets et/ou les

évaluations économiques à mesure que les plans continuent d'être affinés, le risque que les coûts réels dépassent les coûts estimés, les problèmes techniques géologiques, miniers et d'exploration, l'incapacité de l'usine, de l'équipement ou des processus à fonctionner comme prévu, les accidents, les conflits de travail et autres risques de l'industrie minière, les retards dans l'obtention d'approbations gouvernementales ou de financement, les effets des crises de santé publique, telles que la pandémie de COVID-19, sur les activités de la Société, les relations de la Société avec ses employés et d'autres parties prenantes, y compris les gouvernements locaux et les communautés dans les pays où elle opère, le risque de toute violation des lois anticorruption applicables, des réglementations sur le contrôle des exportations, des programmes de sanctions économiques et des lois connexes par la Société ou ses fondés de pouvoir, le risque que la Société entre en conflits avec des mineurs artisanaux, la concurrence avec d'autres sociétés minières, la dépendance de la Société à l'égard de contractants tiers et sa dépendance à l'égard de cadres clés et de personnel hautement qualifié, l'accès de la Société à des infrastructures adéquates, les risques associés aux responsabilités potentielles de la Société concernant ses installations de stockage de résidus, les interruptions de la chaîne d'approvisionnement, les dangers et les risques habituellement associés à l'exploration minérale et au développement et à la production aurifère, les problèmes liés à la météo et au climat, le risque de défaillance des systèmes informatiques et les menaces de cybersécurité et le risque que la Société ne soit pas en mesure de s'assurer contre tous les risques potentiels liés à ses activités.

Même si la Société estime que ses anticipations reposent sur des hypothèses raisonnables et qu'elle s'est efforcée d'identifier les facteurs majeurs pouvant entraîner des actions, événements ou résultats réels nettement différents de ceux décrits dans les informations prospectives, d'autres facteurs sont susceptibles d'entraîner des actions, événements ou résultats différents des anticipations, estimations et prévisions. Si ces facteurs susceptibles d'affecter la Société ne sont pas listés de manière complète et exhaustive, ils doivent cependant être analysés avec soin. Rien ne garantit que les informations prospectives s'avèreront exactes, dans la mesure où les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui y sont anticipés.

La Société décline toute obligation de mettre à jour les informations prospectives si les circonstances, les estimations, hypothèses ou opinions de la Direction venaient à changer, sauf si la loi l'exige. Nous recommandons aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux informations prospectives. Les informations prospectives contenues dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs à appréhender les performances et les résultats financiers et d'exploitation attendus de la Société aux dates indiquées et pour les périodes se terminant à ces dates, en accord avec ses plans et objectifs, et peuvent ne pas être appropriées à d'autres fins.

Veuillez également vous référer au chapitre « Facteurs de risque » du rapport annuel de la Société pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023, disponible sous le profil de la Société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca ou sur le site Internet de la Société à l'adresse www.robexgold.com, pour obtenir des informations complémentaires sur les facteurs de risque susceptibles d'entraîner des différences significatives entre les résultats et les déclarations prospectives. Toutes les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiées par cette mise en garde.

Ni la Bourse de Toronto (ou TSX) ni son régulateur (tel que défini dans ses politiques) n'assume la responsabilité de l'adéquation ou de l'exactitude du présent communiqué.